



# Le Radze-buli

Journal officiel de la commune de Daillens

N°4 - Mars 2020

## Edito

La population de notre village est résolument multigénérationnelle, et les aînés sont nombreux à y vivre. Ainsi, 115 daillennaises et daillennais avaient plus de 65 ans au 31 décembre 2019, soit un peu plus de 10% de la population totale de la commune.

La Municipalité est attentive aux besoins particuliers de cette frange de la population. Afin de mieux les cerner et y répondre, elle a décidé l'année dernière d'entreprendre avec ProSenectute un « diagnostic Seniors », c'est-à-dire une analyse des besoins et des ressources existantes débouchant sur des propositions pour développer une politique communale en faveur des aînés. Daillens étant une « commune pilote » en la matière, les frais de cette étude ont été pris en charge entièrement par le Canton.

M. Thomas Schaeren, animateur travaillant pour ProSenectute, a ainsi rencontré ces derniers mois de nombreux aînés habitant Daillens, ainsi que des personnes s'occupant de près ou de loin de leurs activités (responsables de sociétés locales, de la paroisse, de la commune etc.). Il en est ressorti un rapport avec un certain nombre de constats et de propositions, qu'il s'agira pour la Municipalité de prendre en considération à l'avenir pour le développement d'actions au niveau communal et intercommunal.

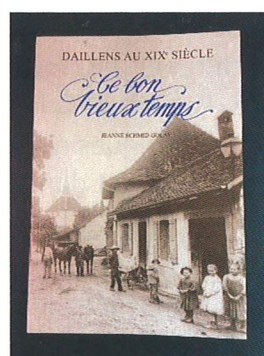
Cela afin que Daillens continue à être un village dans lequel il fasse bon vivre pour toutes les générations !

## Livres à vendre

Nous vous rappelons que des livres sur Daillens sont en vente à notre Administration communale.



L'Église de Daillens  
Peintures médiévales  
Prix : CHF 30.00



Daillens au XIXème siècle  
Le bon vieux temps  
Prix : CHF 25.00

## Administration communale

Rue Jean Villard-Gilles 3  
1306 Daillens

Greffe : 021/862 91 20  
administration@daillens.ch  
Contrôle Habitants : 021/862 91 21  
controle.habitants@daillens.ch  
Bourse : 021/862 91 12  
bourse@daillens.ch

Horaires :  
Lundi de 16h00 à 19h00  
Mardi sur rendez-vous  
Jeudi de 9h00 à 13h00

## Plantes exotiques envahissantes

Nos employés communaux ont suivi un cours de formation fortement conseillé par le Canton de Vaud sur les plantes exotiques envahissantes en Suisse. Suite à cette formation, ils ont constaté qu'une partie de ces espèces sont présentes dans notre village.

Ces plantes nuisent à la santé, notamment par des brûlures, des irritations et peuvent même être toxiques.

Voici la liste noire de ces espèces :

Laurier cerise, buddléa de David, renouée du Japon, ailante, sumac, impatiente glanduleuse, berce du Caucase, robinier faux acacia., etc...



Sumac, répandu dans vos jardins

Vous pouvez consulter la liste complète de ces espèces sur <https://www.vd.ch/themes/environnement/biodiversite-et-paysage/especes-exotiques-envahissantes/>

Pour toutes questions et/ou conseil, nos employés communaux se tiennent à votre disposition au 079/177 92 03.

**SAMEDI 4 AVRIL 2020**

**Matinée « Coup de balai »**

Le « Coup de balai » est une action de ramassage des déchets dans les espaces publics organisée dans de nombreuses communes romandes.

Cette année la commune de Dailens souhaite en profiter pour organiser également une action de sensibilisation aux plantes invasives, avec arrachage dans certains lieux de notre commune.

**Rendez-vous à 09h00 devant la voirie**, où sera distribué le matériel nécessaire (gants, sacs etc.) ainsi qu'un café-croissant pour se donner de l'énergie.

**La matinée se terminera aux alentours de 11h30-12h00** toujours à la voirie, par un apéritif offert par la commune.

**Pour des raisons d'organisation, nous vous prions de bien vouloir s'il vous plait vous inscrire avant le mercredi 1<sup>er</sup> avril par mail à l'adresse [administration@dailens.ch](mailto:administration@dailens.ch)**

## Déchetterie

**Pourquoi les antibiotiques ne doivent-ils pas être jetés dans les ordures ménagères, les toilettes ou le lavabo ?**

En Suisse, les médicaments périmés ou non utilisés sont catégorisés comme déchets spéciaux et ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères ordinaires ou via les eaux usées.

En ce qui concerne le sac poubelle, il peut se déchirer et permettre aux antibiotiques de se répandre dans l'environnement ou la nappe phréatique. Par ailleurs, les enfants ou les animaux risquent d'entrer en contact avec les médicaments. Les antibiotiques ne doivent pas non plus être jetés dans les toilettes ou déversés dans le lavabo : s'ils se retrouvent dans la nature, ils peuvent entraîner des résistances supplémentaires.

**Où exactement rapporter les antibiotiques usagés ?**



L'élimination concrète des déchets spéciaux relève des règlements cantonaux spécifiques. De manière générale, les antibiotiques périmés peuvent être rapportés là où ils ont été remis (pharmacies / cabinets médicaux, dentaires et vétérinaires).

Si votre pharmacie, votre médecin, votre dentiste ou votre vétérinaire ne reprend pas les médicaments, veuillez-vous adresser au service des déchets de votre canton de résidence ou de votre commune, afin de trouver un point de collecte des déchets spéciaux chimiques et des médicaments près de chez vous.



## Déchetterie - Bis

### Rappel des horaires

Lundi de 9h30 à 11h30  
Mercredi de 16h à 18h30 (uniquement durant la période de l'heure d'été) dès le 1<sup>er</sup> avril  
Samedi de 9h à 12h

### Application pour perfectionner le tri des déchets



## Votations et élections

Lors des dernières votations-élections, un nombre non négligeable de cartes de vote n'étaient pas signées, dès lors non prises en compte.

Soyez attentifs lors de la prochaine votation, la carte de vote doit être signée et votre date de naissance apposée.

### Démocratie et technologie



VoteInfo, application créée par la Confédération et les cantons est disponible pour iOS et Android

Votenow, application créée par easyvote pour que la politique soit compréhensible, objective et facilement accessible.



Ces deux applications sont à votre disposition pour vous fournir des explications, des résultats, de l'information et de la formation concernant les votations et élections.

La prochaine séance du Conseil communal de Daillens aura lieu **le lundi 8 juin 2020 à 18h30**. Cette séance se déroulera extra muros. Les conseillères et conseillers siégeront dans la salle du Grand Conseil à Lausanne.

## Conseil communal

## Nouveau collaborateur à la Commune

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, M. Jean-Paul Habegger a pris ses fonctions en tant qu'Assistant de Sécurité Publique à temps partiel au sein de notre commune. Ce dernier assurera un service de proximité et d'assistance envers la population, une surveillance générale du domaine public, les tâches liées à la gestion du stationnement, de la signalisation et de la sécurité entre autres. Il sera également chargé de la notification des actes de poursuites.

## Tir à l'Arbalète

Cette année le traditionnel tir à l'arbalète aura lieu les samedi 2 et dimanche 3 mai 2020, au hangar agricole à la sortie du village direction Eclépens.

Un tout-ménage avec l'entier du programme de la manifestation et le bulletin d'inscription pour les adultes vous parviendra début avril.

Les inscriptions pour les enfants sont récoltées directement par le comité des Jeunes qui organise la fête. Ces mêmes jeunes procèdent à du porte à porte pour récolter les dons pour les cadeaux distribués aux participants. Nous vous demandons de leur réserver, s'il vous plaît, bon accueil !

Tir à l'Arbalète – Mai 1944  
Photo : offerte par Charly Roulin



## Recette du pot-au-feu façon Rondzè-Bouli

Recette de base issue du manuel de cuisine de 1927 de nos grands-mères, transmise par Roselyne Heutger.

Pour six personnes :

1 kg 500 de viande avec la charge. Bœuf (côte-plate, basse côte, jarret, épaule)  
1 morceau de foie (facultatif)  
3 litres d'eau et 30gr. (une poignée) de sel  
2 à 4 carottes, suivant la grosseur, 2 poireaux avec un peu de céleri.  
1 oignon piqué de 2 clous de girofle et de feuilles de laurier, 8 à 10 grains de poivre.  
Suivant les goûts, une rave, un panais, un chou blanc.

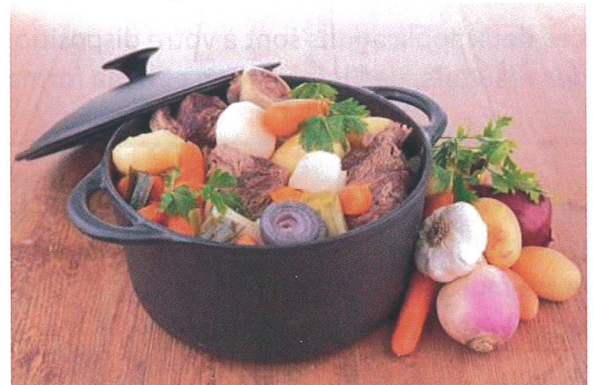
Et surtout, très important, le bouquet garni avec du persil et de la livèche. (*La livèche est une plante vivace que l'on trouvait dans tous les potagers du village et que Monsieur Maggi a utilisé pour créer son célèbre bouillon*)

Cuisson lente, à couvert : 2 à 3 heures, écumer à volonté. Ajouter les légumes 1 heure avant la fin de cuisson.

Et voici les recommandations du livre de nos grands-mères !

Il vaut mieux remettre du sel dans la soupière que de trop saler le bouillon dans la marmite. On fait le bouillon pour deux fois, et il se ressale quand on le réchauffe.

On conserve le bouillon deux à trois jours en hiver, mais en été il faut le recuire chaque jour et le remettre dans un ustensile très propre. Un bouillon qui serait sur le point de tourner peut-être remis par l'addition d'une pointe de couteau de bicarbonate de soude avec lequel on le fait cuire rapidement, ou encore en y jetant un charbon allumé, ce qui enlève le mauvais goût.





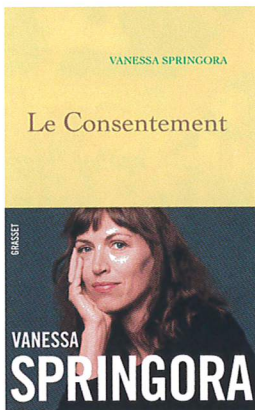
## Les coups de cœurs de la



Sensible – doux – touchant

Comment parler de la mort d'un proche avec un enfant ? Avec sa sensibilité et son empathie, Agnès Ledig aborde avec des mots simples la mort d'un enfant malade et de l'énorme chagrin de son amie. Cet album, magnifiquement illustré, offre un outil aux enfants pour apprendre à apprivoiser la disparition d'un être cher.

*Le cimetière des mots doux – Agnès Ledig et Frédéric Pillot – Albin Michel Jeunesse, 36 p., 2019*



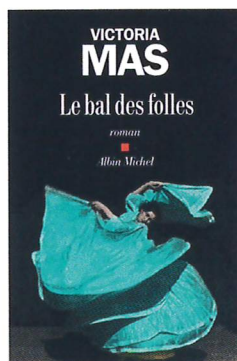
Emprise – Résilience – Autobiographie

Un témoignage sans concession sur le processus de l'emprise dont elle a été l'objet à l'âge de 14 ans avec un homme d'une cinquantaine d'années. Avec le recul de 30 ans de souffrance morale et physique, ce récit est un témoignage fort et poignant.

Vanessa Springora raconte avec beaucoup de recul et de lucidité le contexte familial et social qui l'ont amenée à tomber sous le charme de cet homme à la réputation sulfureuse et admiré par tout le milieu littéraire français.

Poignant, lucide, une écriture sobre et percutante qui donne une force incroyable à ce témoignage.

*Le Consentement, Vanessa Springora, Grasset & Fasquelle, 2020*



1<sup>er</sup> roman – psychiatrie - historique

Prix Renaudot des lycéens 2019

A la mi-carême se tient l'étrange bal des folles à la Pitié-Salpêtrière. Le Tout-Paris vient s'encanailler en compagnie de ces femmes hospitalisées pour hystérie, folie, épilepsie...

A travers l'histoire d'Eugénie, qui a le tort de communiquer avec les morts et de l'intendante infirmière, on entre dans le quotidien d'un service de psychiatrie et de la condition des femmes au XIXe siècle.

*Bal des folles, Victoria Mas, Albin Michel, 250 p., 2019*

## 25 ans de la Salle Jean Villard-Gilles

La Municipalité vous informe qu'elle a décidé de fêter les 25 ans de la Salle Jean Villard-Gilles.

**Réservez d'ores et déjà la date du mercredi 17 juin 2020 !**

Afin de marquer ce quart de siècle, la Municipalité vous proposera diverses animations en fin de journée autour du verre de l'amitié.

De plus amples informations vous parviendront ultérieurement.



## L'Arc-en-Ciel – Espace parents-enfants



A l'attention des parents de jeunes enfants, bienvenue à L'Arc-en-Ciel !

**L'Arc-en-Ciel** ? C'est un Espace parents-enfants situé au Foyer paroissial de Penthalaz, au Ch. du Mont-Blanc 5, dans les locaux du jardin d'enfants "La Chrysalide".

Ce café-jeux est ouvert tous les **mardis et jeudis de 14h 30 à 17h 30**, d'octobre à fin mai. Destiné aux enfants dès la naissance et jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent, parrain, marraine, jeune au pair...), ce lieu joyeux et coloré offre la possibilité aux enfants de jouer, de se socialiser avec d'autres enfants et aux adultes de prendre le temps d'un café, de rencontrer d'autres parents et de partager les joies et soucis du quotidien. Pas besoin d'inscription, pas de frais. C'est un service offert par la paroisse à toutes les familles de la région, quelle que soit leur confession.

Nous nous réjouissons de vous y rencontrer.

Contact : Catherine Novet, diacre, 078/ 764 73 21

Interview vidéo sur

[www.reformes.ch/arc-en-ciel](http://www.reformes.ch/arc-en-ciel)



## Association pour l'animation du Chœur de l'Eglise

Qui ne connaît pas maintenant le chœur médiéval de notre église, où ont été mises au jour et restaurées des peintures murales du début du 14e siècle ?

C'est à l'origine grâce à quelques Daillenets curieux et passionnés qu'une association fut créée pour leur restauration.

Dans cette perspective, pendant de nombreuses années, des concerts et spectacles furent organisés pour alimenter un fonds nécessaire. Puis, avec le concours d'une fondation, constituée pour l'occasion, et enfin l'aide de nombreux sponsors, le projet put être entrepris.

Le chœur restauré fut inauguré en novembre 2015. Depuis lors, l'association devenue « Association pour l'Animation du Chœur de l'Eglise de Daillens » fait vivre ces lieux par des saisons musicales et théâtrales, en accord avec la vie paroissiale.

Des visites commentées ponctuelles ont également lieu : à ce jour nous avons reçu de nombreux groupes de visiteurs, historiens, amateurs intéressés, circuit touristique, classes d'enfants et d'étudiants...

Chaque année nous mettons sur pied un programme de cinq à six concerts ou spectacles musicaux. Notre but prioritaire est d'ouvrir ce lieu aux jeunes artistes de la région, professionnels ou amateurs chevronnés, en privilégiant des créations nouvelles. Ce qui n'empêche pas de laisser la porte ouverte à d'autres propositions. Nous sommes 44 membres, réunis chaque année en Assemblée générale.

Alors, si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Association pour l'Animation du Chœur de l'Eglise de Daillens

Site web : [www.choeurdedaillens.com](http://www.choeurdedaillens.com)

Texte et photo de L. Rohrbach.



## Recherchons des patrouilleurs scolaires

La Municipalité souhaite que le chemin de l'école soit plus sûr. C'est pourquoi, elle recherche activement des patrouilleurs scolaires, adultes ou grands élèves, pour assurer les passages piétons sur le chemin de l'école. Ces personnes seront engagées pour de courts moments à l'heure d'arrivée et de départ de l'école et seront rémunérées.

Pour de plus amples renseignements M. Alberto Mocchi, Municipal responsable, se tient à votre disposition.



Nous attendons donc vos candidatures, à l'administration communale ou à l'adresse suivante : [administration@daillens.ch](mailto:administration@daillens.ch)

## Registre foncier et cadastre

La Municipalité rappelle à tous les propriétaires que, conformément à l'article 24 LRF (Loi sur le Registre foncier), l'immatriculation des bâtiments a pour but de mettre à jour le plan cadastral et le Registre foncier dans l'intérêt du propriétaire et de la collectivité.



Afin de garantir la qualité du plan cadastral, il est obligatoire de faire relever sur le terrain par l'ingénieur géomètre breveté la construction lorsqu'elle est terminée.

Ce dernier remet le dossier technique à l'Office de l'information sur le territoire (OIT) pour la mise à jour du plan cadastral puis dépose au Registre foncier le plan et le tableau de mutation qui mentionne les nouvelles surfaces, permettant de réaliser la mise à jour des registres.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter les sites suivants : <http://www.geometre-vd.ch/> <https://www.vd.ch/themes/territoire-et-construction/registre-foncier/>

## Séance d'information pour les propriétaires sur le photovoltaïque

Tous les propriétaires de bâtiments sont invités à participer à une séance d'information sur le photovoltaïque, **le mercredi 8 avril 2020 à la Salle Jean Villard-Gilles à 20h00.**

L'idée est d'unir le plus grand nombre possible de projets d'installations solaires photovoltaïques de privés, afin de procéder à une commande groupée et d'obtenir des prix bien plus intéressants que si chacun développait son projet de manière autonome.

Pour des raisons d'organisation, nous vous saurions gré de bien vouloir s'il vous plait nous annoncer votre présence si possible avant le vendredi 3 avril à l'adresse [administration@daillens.ch](mailto:administration@daillens.ch)

## CARS POSTAUX-horaires élargis

Depuis le 15 décembre dernier, les cars postaux reliant Echallens à la gare de Cossonay-Penthalaz et passant par Daillens circulent aussi les samedis et dimanches, avec un passage toutes les deux heures dans chaque sens, entre 08h00 et 20h00 environ.



Pour rappel, les bus PPDL circulent également le samedi. Horaires sur [www.ppd.ch](http://www.ppd.ch)

### AGENDA – Sociétés locales

29 mars 2020	Concert Duo Ass. Chœur de l'Eglise
25 avril 2020	Soirée du don Meurtres et mystères - La Cool'hisse
2-3 mai 2020	Tir à l'Arbalète – Société de Jeunesse
16 mai 2020	La Défoulée-course à pied
27 juin 2020	Spectacle de Zumba
22 août 2020	Tournoi de pétanque – Ami de la boule

### Auberge La Balance

Fermeture pour vacances du  
19 au 27 avril 2020

### Infos Radar

La Police cantonale effectue ponctuellement des contrôles radar sur notre commune. Voici les résultats du dernier contrôle :

- 16 octobre 2019 – Route de Bettens  
126 véhicules contrôlés – 9 dénoncés
- 6 janvier 2020 – Route de Bettens  
269 véhicules contrôlés – 17 dénoncés

1895-2020

Visite chez  
*Jean Villard-Gilles*  
avec le  
*Trio*  
**Coup  
D'Soleil**

Stéphanie Mangin  
mise en scène

Françoise Thorezda  
piano

Bernard Ducrest  
basse-tin

André Bonbrin  
ténor

Sa 23 mai 2020 à 19h30  
Daillens  
Salle communale Jean Villard-Gilles

### Agenda de la Bibliothèque intercommunale de la Venoge

Tapas'livre les 6 avril et  
8 juin 2020 à 19h30

BiblioBrico - mercredi 6 mai 2020  
de 15h15 à 17h00

Toutes les infos sur  
[www.bibliovenoge.ch](http://www.bibliovenoge.ch)

### Impressum

Editeur : Commune de Daillens  
Imprimerie : Imprimoffset Bordin SA  
Rédaction : Valérie Meyer  
Prochaine parution : Fin juin 2020  
Délai publication : 4 juin 2020  
Site internet : [www.daillens.ch](http://www.daillens.ch)  
E-mail : [administration@daillens.ch](mailto:administration@daillens.ch)

Réservation au 076/366.04.48 ou [contact@coupssoleil.ch](mailto:contact@coupssoleil.ch)